

# Jusqu'au bout !...

n°55

Septembre 2021

Le gouvernement donne le ton en cette rentrée scolaire. La réforme de l'assurance chômage sera mise en œuvre, « quoi qu'il en coûte ». Macron entretient le flou sur le retour de la réforme des retraites. Qu'elle soit entreprise avant les présidentielles ou qu'elle soit une mesure phare de son programme, il a en tout cas bien l'intention de la ressortir des cartons. Ces attaques sont menées alors que les emplois de toute une partie des salarié·es non vaccin·es sont menacés. Cette division de la population doit cesser, le pass sanitaire doit être supprimé.

Le gouvernement est aussi à l'offensive dans l'éducation, comme l'atteste l'annonce de Macron à Marseille sur la sélection des enseignant·es par la directrice ou le directeur dans 50 écoles de la ville. Il va ainsi encore plus loin dans la vision managériale de l'École, qui était déjà prégnante dans la loi de Transformation de la Fonction Publique et dans les mesures envisagées dans le cadre du Grenelle. La pseudo-revalorisation dont nous parle Blanquer, sous forme de primes et écartant un nombre important de personnels, masque bien mal sa motivation principale de casse des cadres collectifs. Les conditions de travail sont, elles, encore dégradées en cette rentrée par les suppressions de postes. Dans le même temps, dans l'académie de Versailles, des centaines d'enseignant·es contractuel·le·s se sont retrouvés sans contrat de façon

scandaleuse, après parfois plusieurs années de CDD.

Dans les lycées généraux et technologiques, la rentrée est marquée par le passage en contrôle continu intégral des disciplines du tronc commun pour le bac. Le ministère a bien su s'emparer de l'effet d'aubaine créé par l'épidémie, les modalités exceptionnelles d'évaluation des bacs 2020 et 2021 se transformant en norme. Le résultat est un bac profondément

inégalitaire, dans lequel la réputation d'un lycée a plus de valeur que la note de l'élève. Les enseignant·es sont aujourd'hui sommés de produire un projet d'évaluation dans chaque établissement pour harmoniser les pratiques alors que le cadre national a été détruit. Les limites de l'exercice sont évidentes, avec le risque d'une remise en cause de la liberté pédagogique.



La construction de la lutte collective contre cette offensive du gouvernement est un enjeu majeur des semaines à venir. C'est dans cette optique que la CGT appelle d'ores et déjà à deux journées de grève. Le 23 septembre dans l'éducation, afin d'imposer un plan d'urgence qui passe notamment par des créations de postes et une réelle augmentation des salaires pour tou·te·s, puis le 5 octobre dans un cadre interprofessionnel.

*Maxime Pouveau, secrétaire général*

## Carte scolaire 2021: le compte n'y est toujours pas...

### 1<sup>er</sup> degré

Le Comité Technique portant sur les ajustements de la carte scolaire de la rentrée 2021 s'est tenu le mardi 7 septembre. Celui-ci s'est réuni pour décider des dernières ouvertures ou fermetures à réaliser, après étude de l'évolution des chiffres, entre juin et septembre, et les comptages réalisés à la rentrée. Encore une fois, ces prises de décisions tardives pénalisent et déstabilisent les équipes et les collègues. Dans les écoles, les classes doivent être modifiées après la rentrée. Pour les collègues, c'est parfois un changement de niveau, de classe et même, en cas de fermeture, d'école.

Nous pouvons désormais dresser un bilan de la carte scolaire 2021, à partir des résultats d'ouvertures et de fermetures prononcés en février, juin et septembre. Le solde est négatif avec, au total, deux fermetures de plus que d'ouvertures de classe (ouverture/fermeture en lien avec la démographie ou CP/CE1 dédoublés).

Pour la CGT Educ'action, ce résultat est totalement insatisfaisant. Nous réclamons un effectif de 20 élèves par classe et 15 élèves pour les écoles des réseaux d'éducation prioritaire, ce qui est loin d'être le cas. Il est nécessaire d'ouvrir plus de classes, même si, pour Mme Fis, la directrice académique, les Hauts-de-Seine perdent des élèves et la situation s'améliore.

De nombreux points concernant la rentrée scolaire dans les établissements et la situation sanitaire actuelle ont été soulevés (problème des temps partiels, livraison de masques, mise en place du protocole sanitaire, passe sanitaire et obligation vaccinale). Madame Fis a répondu à quelques questions, mais la majeure partie de celles-ci ont fait l'objet d'une audience intersyndicale qui s'est tenu le jeudi 16 septembre.

*Audrey Lafajsse*

## Direction : pas un statut mais des moyens !

En juin dernier plusieurs mesures ont été proposées concernant les directions d'école. Celles-ci remettent en cause profondément le fonctionnement des écoles. Actuellement la/le directrice/teur n'est pas la/le supérieur.e hiérarchique de ses collègues. Les décisions concernant la vie de l'école sont prises lors de concertations entre pairs (conseils des maîtres.ses, de cycle ou d'école) sur des temps d'échanges. Ce que prévoit le Ministère en instaurant une autorité fonctionnelle des directeurs/trices, c'est l'abandon de la notion d'équipe pédagogique. Rappelons que ce n'est absolument pas la demande des directeurs/trices qui avaient été précédemment consulté.e.s à ce sujet. C'est en effet en concertation avec l'ensemble de l'équipe que les différents projets prennent vie et non dans la division. Nous craignons de plus que cette autorité dite fonctionnelle ne dévie vers une autorité hiérarchique. À cet égard, l'annonce de Macron à Marseille sur la sélection des enseignant.es par la/le directrice/teur est édifiante et fait peser de lourdes menaces sur nos statuts.

Evidemment la charge de travail et la responsabilité des collègues seront augmentées, toujours sans aucune aide administrative, ni revalorisation sérieuse de la fonction. La prime de 450€ annuelle a été pérennisée à raison de 37,50€ brut mensuels ; ce qui est dérisoire compte tenu de la charge de travail supplémentaire. Les directions ont besoin d'aide et non de surcroît de travail. L'augmentation des décharges en cette rentrée est bien maigre et ne concerne que 30% des écoles. De plus, depuis mars 2020, les collègues croulent sous la paperasse administrative liée à la crise sanitaire, toujours d'actualité.

La CGT Educ'action demande un accompagnement à la direction par une réelle formation, la revalorisation indiciaire pour tou.te.s les enseignant.e.s et réaffirme le pouvoir décisionnaire des conseils des maîtres.ses. Elle revendique l'augmentation des moyens en termes de décharge, celle-ci pouvant être réparties entre plusieurs membres de l'équipe enseignante.

*Marie Viennot*

## Blanquer, toujours plus loin dans l'école des inégalités

2<sup>nd</sup> degré

Jean-Michel Blanquer est vraiment le ministre parfait pour un gouvernement qui se place résolument dans la défense des inégalités et de la bourgeoisie. Sa longévité s'explique ainsi et la politique destructrice qu'il mène au niveau des lycées généraux et technologiques est éclairante. L'objectif initial de la réforme, sous couvert d'un lycée plus moderne, est de maintenir voire renforcer la sélection des futures élites. C'est ainsi qu'on peut comprendre le fait d'avoir, en série générale, sorti les maths du tronc commun. Aujourd'hui, Blanquer arrive à ses fins en généralisant le contrôle continu en ayant auparavant mis en place des évaluations ineptes (E3C) qu'il a beau jeu de supprimer aujourd'hui. Désormais 40 % du bac se retrouve en contrôle continu : les disciplines de tronc commun (HG, LV A et B, EPS, enseignement scientifique en filière générale et maths en filière techno) sont désormais affublées d'un coef 6 chacune (sur un total de 100), la spécialité abandonnée en fin de 1ère d'un coef 8 et l'EMC d'un coef 2. Sur cette dernière discipline, le double jeu du ministre saute aux yeux. Alors même que Blanquer ne cesse de mettre en valeur cet enseignement dans le cadre de la laïcité, dans de nombreux établissements, l'enseignement est dispensé en terminale en classe entière à raison d'une heure par quinzaine ! Des effets d'annonce sans moyens : voilà la politique du ministère !

« Des effets d'annonce sans moyens : voilà la politique du ministère ! »

Mais revenons à nos moutons, il est clair que cette part de contrôle continu (on l'a vu lors des deux dernières sessions du bac...) va favoriser les arrangements internes ainsi que la pression des usagers sur les équipes éducatives. Voilà pourquoi la CGT Educ demande le retour à des épreuves finales qui, si elles ne permettent pas de gommer toutes les inégalités, permettent néanmoins quelque chose de moins inégalitaire. Aujourd'hui, le ministre parle de banaliser deux demi-journées pour que les équipes puissent parler d'évaluation tandis que l'inspection générale doit rendre un rapport mi-octobre sur cette question. À la CGT, nous pensons qu'une réflexion collective est utile pour discuter progression et évaluation. Mais là, nous voyons bien que le risque est grand que ces journées débouchent sur un vademecum obligatoire pour les enseignant-es faisant fi de la liberté pédagogique. De plus, les inégalités sociales et scolaires déjà existantes ne vont pas disparaître d'un seul coup de baguette magique, d'autant plus que les moyens pour dédoubler sont rabotés une fois encore lors de cette rentrée. Enfin, il y a un fort risque de voir les disciplines entrer en concurrence avec un avantage pour certaines qui disposeraient de davantage d'heures, d'effectifs parfois plus réduits et d'une évaluation finale (les spécialités notamment) par rapport à celles où il n'y a que du contrôle continu et des cours souvent en classe entière avec peu de dédoublements (celles du tronc commun essentiellement).

Au final, l'objectif est rempli pour Blanquer : les formations les plus prestigieuses pourront plus facilement faire leur choix d'élèves dans les bons lycées qui sortent renforcés de cette période. Pour les autres élèves avec Parcoursup, ce sera encore plus dur. Mais dans la doxa capitaliste, c'est dans l'ordre des choses...

Samuel Serre (section Prévert/Boulogne)

## Non se syndiquer au 21ème siècle n'est pas une idée d'arrière-garde !

Depuis des années, la CGT est présentée comme une forme de combat passéiste, que ce soit avec la nostalgie des temps anciens de la classe ouvrière triomphante et des effectifs syndicaux pléthoriques ou, plus souvent, avec moquerie et mépris comme un syndicat un peu « beauf » qui parle fort mais mal et nostalgique de l'URSS. Les images caricaturales ont du mal à passer et peut-être même parfois les entretenons-nous. Au-delà de cela, le syndicalisme est présenté comme quelque chose d'inutile dans notre société, en particulier par le patronat et les gouvernements successifs qui ne cessent de lui enlever du poids et le reconnaissent de moins en moins comme un interlocuteur, notamment quand ce syndicalisme est trop combatif.

Pourtant, chaque année, des collègues continuent de nous faire confiance et voient dans le syndicat un outil de lutte efficace et collectif qui permet de dépasser les individualismes. C'est cette structure qu'il nous faut populariser, redonner le goût des réunions, des débats, des décisions collectives dans un monde qui, s'il s'est modernisé, n'a pas supprimé les formes de domination qu'elles soient économiques ou sociales. Sur les inégalités femmes/hommes et le maintien du patriarcat dans la société, une structure de la CGT Educ a été créée, la Collective, qui permet aux camarades femmes de se retrouver pour discuter et décider collectivement. Sur la casse de notre système social, la CGT au aussi répondu présente (loi travail en 2016, réforme des retraites en 2019).

Oui la CGT est ancrée dans son temps, elle réunit des collègues de toutes les générations qui ont, malgré des histoires différentes, tous et toutes vocation à pouvoir se retrouver, discuter, boire un coup, manifester, et lutter contre les inégalités et formes d'oppression. Oui le monde a changé en 150 ans mais hier comme aujourd'hui s'organiser collectivement pour lutter est le plus sûr moyen de ne pas se faire écraser.

Se syndiquer c'est résister !

*Samuel Serre (section Prévert/Boulogne)*

**Flashez pour adhérer !**



### Pourquoi se syndiquer à la CGT Educ'Action ?

Parce que se syndiquer à la CGT Educ'Action c'est faire le choix :

- de ne pas rester seul-e face à l'administration ;
- de rejoindre d'autres salarié-es pour défendre et conquérir de nouveaux droits ;
- d'être accompagné-e au mieux dans le déroulement de sa carrière.
- d'une confédération syndicale qui entend réunir tou-tes les travailleurs et les travailleuses en refusant toute forme de corporatisme ;
- de renforcer un syndicat de transformation sociale qui rassemble enfin les enseignant-es, les non-enseignant-es, les salarié-es du public et du privé ;
- de se prononcer pour un syndicalisme de combat ; de donner un signal fort au gouvernement et se battre pour que l'École redevienne une priorité nationale.

#### Sur le web

[cgteduc92.ouvaton.org](http://cgteduc92.ouvaton.org)  
<https://www.cgteduc-versailles.fr/>  
(site académique)

#### Nos permanences syndicales à Nanterre

Attention : il est préférable de prendre rendez-vous ou d'appeler avant de venir car il peut arriver que nous soyons dans l'obligation d'accompagner un établissement ou un collègue en audience.

**Mercredi**  
9 h - 12h

**Vendredi**  
09h - 12h  
14h - 17h

#### Nous contacter

**CGT Educ'action 92**  
32-34 av des Champs Pierreux  
92000 NANTERRE  
☎ 06 31 33 47 55  
1er degré 06 40 58 25 46  
2nd degré 06 38 79 32 38